

**MASTER « Biodiversité, écologie et évolution » (BEE)
Proposition de sujet de stage année 2020– 2021**

Sujet proposé

STRUCTURE D'ACCUEIL : DREAL PACA

Nom du/des responsables (adresse/téléphone) :

Référent DREAL

Anthony DUBOIS, Chargé de mission protection et gestion de la nature
Service Biodiversité Eau et Paysages / Unité Biodiversité
36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille
Tél : 04 88 22 62 25 / 06 68 58 05 17
Email : anthony.dubois@developpement-durable.gouv.fr

Référent universitaire

Arnaud BADIANE, enseignant-chercheur (ATER)
Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie (IMBE)
Aix-Marseille Université – Campus St Jérôme – Service 421
59 avenue de l'Escadrille Normandie Niémen, 13013 Marseille
Email : arnaud.badiane@univ-amu.fr

Référent scientifique

Marc-Antoine MARCHAND, Chargé de mission
Animateur du Plan National d'Action Vipère d'Orsini
Conservatoire des Espaces Naturels PACA - Pôle Biodiversité Régionale
18 Avenue du Gand - 04200 Sisteron
Tél : +33 (0) 6 66 34 80 43 / +33 (0) 4 92 34 40 10
Email : marcantoine.marchand@cen-paca.org

Titre du sujet de stage : Protection et conservation de la Vipère d'Orsini

Mots-clés (5 maximum) : Vipère d'Orsini, protection, conservation, évaluation

Résumé du sujet (dont problématique et méthodologie) :

La Vipère d'Orsini, présente uniquement dans les Alpes du Sud, est une des espèces les plus rares et menacées de France métropolitaine, en raison notamment de la fermeture des pelouses d'altitude qu'elle affectionne, des aménagements touristiques et des activités humaines (circulation de véhicules motorisés, etc.).

Espèce protégée au niveau international, européen et national, elle fait l'objet de mesures de connaissance et de préservation spécifiques pour enrayer le déclin de ses populations (plan de restauration en 2005, programme LIFE 2006-2011, Plan National d'Action depuis 2012).

Le Conseil National de Protection de la Nature a validé le second PNA en faveur de la Vipère d'Orsini en juin 2020, tout en recommandant la réalisation d'un état des lieux sur les outils de protections des sites qui abritent des populations de Vipère d'Orsini.

En effet, sur les 13 stations connues, 10 font l'objet de mesures de gestion et/ou de protection. Pourtant, l'état de conservation de chacune des populations est très variable et 6 populations

demeurent menacées. Le stage devra permettre d'évaluer les dispositifs de protection sur ces différentes populations et d'en mettre en évidence les piste d'amélioration.

Le/la stagiaire effectuera une synthèse de l'état de conservation des différentes populations de Vipère d'Orsini, des pressions existantes et des dispositifs de protection et de gestion mis en œuvre pour assurer la conservation de l'espèce et de ses habitats. Il/elle rencontrera les différents acteurs en présence (conservation de l'espèce, socio-économiques, usagers du territoire, etc.) pour compléter l'identification des pressions et l'évaluation de l'efficacité et de la pertinence de ces zonages.

À partir de l'état de conservation des populations, des caractéristiques des zonages de protection et de gestion et des autres variables pouvant influencer l'état de conservation des populations qu'il/elle aura mis en évidence, le/la stagiaire formulera des propositions argumentées pour améliorer la protection des populations de Vipères d'Orsini.

Sujet ouvrant sur une thèse ? oui non

Compétences requises de l'étudiant : bonnes connaissances en écologie et/ou conservation, forte capacité de communication, esprit de synthèse, qualités relationnelles et rédactionnelle, capacité d'analyse, autonomie, permis de conduire.

Activités assurées par l'étudiant :

Le/la stagiaire sera encadré par les référents DREAL, universitaire et scientifique. Il réalisera les missions suivantes :

- Synthèse de l'état de conservation des différentes populations de Vipère d'Orsini (LIFE, PNA) et des dispositifs de protection mis en œuvre pour assurer la conservation de l'espèce et de ses habitats (Natura 2000, PNR, APPB...).
- Enquêtes sur le terrain (acteurs de la conservation de l'espèce, acteurs socio-économiques, usagers du territoire, etc.) pour compléter l'identification des pressions et l'évaluation de l'efficacité et de la pertinence de ces zonages.
- Analyse des données : état de conservation des populations ~ caractéristiques des zonages environnementaux, particularités de leur mise en œuvre, autres variables disponibles pouvant influencer l'état de conservation des populations.
- Formulation de propositions argumentées de zonages de protections pour améliorer la protection des populations de Vipères d'Orsini.

Programme(s) de recherche dans le cadre duquel/desquels ce stage est effectué :

PNA II Vipère d'Orsini

Dispositions pratiques :

Le stage se déroulera sur une durée de 6 mois, de janvier à juin 2020. Le/la stagiaire sera basé.e au siège de la DREAL, à Marseille. Un véhicule sera mis à disposition du/de la stagiaire pour effectuer les enquêtes de terrain sur les différentes populations de Vipère d'Orsini (Alpes de Haute-Provence, Alpes-maritimes, Vaucluse).

Le stage sera rémunéré sur la base du montant horaire de 3,90 €, soit environ 550 €/mois.